



1^{er} Décembre 2016 :

Le fonds de dotation « Contre la leucémie » lance son troisième appel à projets de recherche

Les Journées Nationales contre la leucémie :

Depuis 3 ans, les Journées Nationales contre la leucémie ont pour objectif de sensibiliser le grand public au combat contre la leucémie, et avec l'aide de milliers de bénévoles, de collecter des dons afin de faire avancer la recherche.

Les fonds collectés à cette occasion sont reversés dans leur intégralité à un fonds de dotation « Contre la Leucémie »

Le fonds de dotation « contre la leucémie »

Le fonds de dotation « Contre la leucémie » gère l'affectation des fonds collectés à l'occasion des journées nationales contre la leucémie, dans le but de financer des projets de recherche qui impacteront de manière significative les taux de guérison.

Thème de l'appel d'offres :

Les dossiers déposés dans le cadre de l'appel d'offre 2016 devront porter sur la prise en charge des leucémies aiguës de l'adulte ou de l'enfant.

Dossiers de candidature :

Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur le site de l'association : www.contrelaleucemie.org et devront obligatoirement être composés des éléments suivants :

- *Une fiche synthétique du projet présenté,*
- *Une fiche résumant le projet, destinée aux donateurs, à la portée du grand public,*
- *Un dossier scientifique complet, exposant le projet de recherche,*
- *Un rapport détaillant la structure du service ou du laboratoire de rattachement du demandeur,*
- *Les 5 publications les plus importantes du porteur du projet sur les 5 dernières années*

Calendrier prévisionnel :

- *Ouverture de l'appel à projets : 01/12/2016*
- *Date limite de réception des dossiers : 15/02/2017 à minuit (cachet de la poste faisant foi)*
- *Examen des dossiers : entre le 15/02/2017 et le 30/04/2017*
- *Annonce des projets retenus : Au plus tard le 16/05/2017*

Critères d'éligibilité du projet :

Les projets de recherche déposés dans le cadre de l'appel d'offres devront s'intégrer dans le domaine de la prise en charge des leucémies aiguës de l'enfant et de l'adulte , d'un point de vue épidémiologique, diagnostique, pronostique et/ou thérapeutique, incluant la thérapie cellulaire, la transfusion, les sciences humaines et la qualité de vie, être fédérateur et multicentrique (critère essentiel de sélection), impliquant au moins un service d'hématologie clinique et un laboratoire de recherche.

La durée de l'étude devra être comprise entre 1 et 2 ans. Celle-ci sera définie de manière précise lors de la soumission du projet et mentionnée sur le contrat.

Attribution des financements :

Les dossiers présentés dans le cadre de la recherche contre la leucémie seront évalués par le Conseil Scientifique, qui soumettra les projets retenus au Conseil d'Administration du fonds de dotation afin qu'il décide de l'attribution des financements.

Le fonds de dotation de Journées Nationales contre la Leucémie dispose pour cette édition, d'une enveloppe de 90000 € qui sera répartie entre 2 et 3 projets.

Le montant accordé pour chaque projet sera compris entre 30000 et 45000 € pour une durée d'un ou deux ans (Le Conseil Scientifique se réserve le droit de modifier ces critères en fonction de la qualité des projets présentés).

L'accord de financement est conditionné par l'engagement du porteur du projet à fournir au Conseil Scientifique un rapport intermédiaire d'avancement du projet.

Le versement du financement alloué se fera en deux fois.

L'utilisation du financement devra être définie précisément et pourra concerner des frais d'équipement, de fonctionnement et/ou de personnel.

Les « frais de mission» ne seront en revanche pas pris en charge dans le cadre des subventions attribuées*

**La désignation de « frais de mission » comprend notamment : les frais de transport (SNCF, taxi etc...), les notes de restaurant, les frais de participation à des congrès (liste non exhaustive).*

L'association ne prend pas en charge les frais de gestion.

Résultats des projets de recherche – Information et diffusion

A l'issue de l'année (ou des deux ans) de financement, un rapport scientifique et financier devra être présenté.

Dans un souci de promotion de la recherche médicale, chaque projet scientifique financé devra faire l'objet, à l'issue de l'année (ou des deux ans) de financement, d'une présentation d'environ ½ page, en langage vulgarisé, à destination du grand public.

Obligation : Coordonnées contrôle de gestion

Il est impératif de nous fournir les données administratives de la direction de la recherche clinique en charge de l'encaissement du financement avec le nom du directeur et du responsable financier (coordonnées de contact indispensables)

Information / Contact : acae@outlook.fr